

- 1) Unklar, wer damit gemeint ist. Des Kardinals Mutter, Isabella di S a v o i a, Gattin von Alfonso III. d'E s t e, Herzog von Modena, war bereits seit 1626 tot. Am ehesten könnte es sich noch um die Mutter der Braut handeln. Doch ist unklar, ob Anna C o l o n n a damals überhaupt noch lebte.
- 2) vgl. Franklin/Saint-Victor Reg. 148
- 3) Nicht nachweisbar, doch ev. in der Picardie gelegen, vgl. Dictionnaire 8, 810 Nr. 27
- 4) *ou redoubte sy deux*

Von gleicher Hand wie AH 60/27 - AH 60, 320-321 - Blatt 321<sup>V</sup> leer

170

1654<sup>1</sup> April 24., Paris

A

NEUIGKEITEN, [WIE SIE GARDEHPTM. HEINRICH II. ZURLAUBEN DEM ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT II. ZURLAUBEN ZUGEHEN LIESS]

- "- Les avis de Constantinople du 8. mars marquent qu'on a change La resolution qu'on avoit prise de faire ...mosquées[?]<sup>2</sup> des lieux Saints [in Palästina] pour les grands tribus que la porte [gemeint das Osmanische Reich] en retire mais qu'on informera contre les p[ères] Recollets [=Rekollekten] et les latins, que le patriarche de Hierusalem [Camillo M a s s i m o] et les grecs[?]<sup>3</sup> sont accusés d'estre d'intelligence avec les venitiens et de leur donner avis de tout ce qui ce passe.
- Ceux de Londres du 16 avril que le traité [von London] entre l'Angleterre et la Hollande à esté signé et il s'exécute par le licenciement des 40 vaisseaux que le protecteur [Oliver C r o m w e l l] à fait, et par celui de la meilleure partie des troupes. S.A. [gemeint der Lordprotector] ne se réservant que celle qui luy sont nécessaire pour contenir les Irlandois dans l'obeissance, Et reduire les montagnards de l'Escosse dans leur devoir
- Ceux de la Haye de mesme datte que le 14. nous avons eu nouvelles par un Courier expres que nos ambassadeurs [gemeint die Gesandten der Generalstaaten: Hieronymus van B e v e r n i n g k, Willem N i e u p o o r t und Allard Pieter J o n g e s t a l] sont demeuré d'accord avec les deputés du protecteur et donné caution que dans six semaines ils donneront satisfaction au Anglois pour Le dedommagement des 22 Navires que le Roy de Danemark [F r i e d r i c h III.] a arrestés si longtemps au Sond [Meeres-

strasse], qu'on ne faict point de difficulte ny de doute que le change ne rabaisse, que nostre armement consistoit en 15 navires dont le moindre estoit monté de 42 piece de Canon Et le plus puissant que les provinces ayent encore fait<sup>4</sup>, que les matelots Et gens de guerre estoient tellement animés qu'il y ... a des Cappitaines qui ont faict ... [?]<sup>5</sup> en un Jour, et que la ville d'amsterdam a armé 65 vaisseaux, et en faict bastir encore 40 qui seront prest au mois d'aust[!], qu'on eut nouvelles le 15. que les navires de la Compagnies des Jndes orientales ont pris sur les anglois 3 vaisseaux de la vailleur de 1800<sup>M</sup> [=1 800 000] L qu'on ne doute plus du dessin de la Reine Suiede [C h r i s t i n a] [de] resigner sa Couronne, et le Couronnement du prince palatin [=Karl Gustav von Pfalz-Zweibrücken-Kleeburg, als König von Schweden K a r l X. G u s t a v] se doit faire le 1<sup>e</sup> may. Jl a donné ordre au S.<sup>r</sup> [Pierre] Bidal [Baron d'A s f e l d] marchand francois de luy envoyer des hardes et des marchandise pour cette Ceremonie, Et que [Hans Christoph Graf von] K o n i g s m a r c [k] qui Commande les Suedois assié-gé Breme, qui à noyé toute la Compagnie [=campagne?], qui est resoluë de se bien deffendre

- Ceux de Bruxelles du 28 que l'archiduc [L e o p o l d W i l h e l m v o n O e s t e r r e i c h, der Regent der span. Niederlande], est de retour de Montaignu fort satisfait de l'electeur de Cologne [M a x i m i l i a n H e i n r i c h v o n B a y e r n] qui s'en retourne aussy fort content Jls se sont regales de beaux presens Et il se louent egallement des Civilites qu'ils ont receues que quelques officiers qui ont esté licenties en france sont arrivés pour prendre employ avec [Louis II de Bourbon] le prince de C o n d é [Fronde!], qui à eu quelques acces de fievre qui ne l'ont point Empesché d'aller a la Comedie [in Brüssel] Et de faire la Cour aux Dames, que le Duc c h a r l e s [IV. de Lorraine] à present[ement] la liberte de se promener dans les Chambres et dans le Jardin de la Citadelle [von Antwerpen], Et qu'on a levé les gardes qu'on avoit donnés au S.<sup>r</sup> de S.<sup>t</sup> m a r t i n son Conseil[ler], a son escuier Et au Capitaine de ses gardes qui se preparent pour aller au devant du Duc [Nicolas-]françois [de L o r r a i n e] avec force noblesse [lorraines] et plusieurs officiers De l'armée lorraine, Et qu'on travaille au proces du Compte de B a s s i g n y Et du Baron de m e r c y, qui sont plus reserrés[?]<sup>6</sup> a gand, qu'ils n'estoient à anvers et qu'on escrit de Ratisbonne que l'archiduc d'Jnspruc [=von Oesterreich, F e r d i n a n d K a r l] s'est plaint aux estats de l'empire de l'inexecution

du traité du[!] munster [von 1648] pour les ... [3 000 000] qui luy sont deubs par la france pour la cession qu'il à faicte des droits qui avoit dans les alsaces

- Ceux d'angers de mesme datte que la seicheresse est sj grande icy et dans les provinces voisines que le bled en est desja enchery de moitié
- Que sa M. Britanique [Prinz C h a r l e s II.] Et le duc [Henry] de g l o [u] c e s t e r se disposent pour s'en aller sur l'alliance qui se va renouveler entre la france et l'angleterre de laquelle les espagnols et le prince de Condé nous ont Si long temp menacé Jls reconnoissent a present que la Conduite du ministre de ce Royaume est plus fine et plus adroite que celle de leur Conseil eternel, Et que l o u i s unzieme [=L u d w i g XI.] par ses Intrigues et en gagnant les hommes a faict de plus belles choses et c'est[!] rendu plus absolu, que pas un autre Roy de france
- Que S.E. [Kardinal Jules M a z a r i n] à ordonne a Dom Joseph marguerite [de Biure, Marquis d'A g u i l a r] de se tenir prest pour s'en retourner en Catalogne que sa presence est sj necessaire pour la reunion de cette province a La Couronne de france, que le Marechal [de France, Charles de Monchy, Duc] d'H o q u i n c o u r t y sera tousiours viceroy Et faict gloire de se voir sous un prince du sang [gemeint Armand de Bourbon, Prince de C o n t i, den Commandant-en-chef der katalonischen Armee] qui a tant d'esperist Et de Courage puisque le marquis de mortare [=Francesco de Orozco, Marqués de M o r t a r a, bis 1653 Commandant-en-chef der span. Armee in Katalonien<sup>?</sup>] a aussy pour Generallissime Dom J e a n d'a u s t r i c h e,
- Que S.M. [L u d w i g XIV.] veut que son ballet soit dancé iusques douze fois Et ce qui y cause un Si grand empressement, est que ceux qui l'ont veut[!] le veullent tousiours revoir, Et de lundy en 8 Jours elle S'en va à fontainebleau pour ... se diposer[!] a faire sa Campagne et donner de l'exercise aux ennemis [spez. die Spanier gemeint] de son estat, apres avoir eu la bonté de faire divertir ses peuples, Que les medecins asseurent que la Santé de son Emin[ence, Mazarin gemeint] achevera de s'y confirmer et que le resentment de sa gravelle Et une colique N'efretique[!] n'ont rien qui aproche du bruit qui en a Couru:
- Que les Cures [von Paris] s'assemblerent encore Mercredy et les amis de ceux de S<sup>t</sup> Nicolas des champs, de S<sup>t</sup> Jean, et de la Magdelaine [allesant Pariser Pfarreien], aprehende qu'il ne leur arive quelque disgrace par ce qu'ils portent les Interest de celuy de S<sup>t</sup> paul, qui a Offencé[!] la Cour

- et est accusé[!] d'avoir Sollicité l'Interdiction et de s'estre offert de fermer le premier les portes de son Eglise apres la mort de l'archevesque de paris [Jean-François de Gondy] et ses vicaires menacent de le faire demain
- Que le S<sup>r</sup> g a u t r a y Secretaire du [Jean-François-Paul de Gondy] Card. de Retz est revenu de la part de son M.<sup>e</sup> Et de la meilleure partie de sa famille qui est a Nantes pour feliciter le pere [Philippe-Emmanuel de Gondy, dieser war nach dem Tode von des Kardinals Mutter Françoise-Marguerite de S i l l y Priester und Oratorianer geworden], la duchesse de l e s d i g u i e r e s, Et remercier les grands vicaires [des Erzbistums Paris: Nicolas L a d v o c a t - B i l l i a r d und C h e v a l i e r] d'avoir beaucoup contribué a la Sortie de cette Emin. [Gondy gemeint] et d'une partie de la liberte dont elle iouit Et des Civilites que luy rend le Marechal [de France, Charles de La Porte, Duc] de la M e y l l e r a y e, que le sieur de p o n t c a r r é [Louis-François Le Fèvre de] C a u m a r t i n et H a [c] q u e v i l l e et plusieurs autres de ces[!] amis, Et des gentilhommes du pays l'ont veu et la plus par[!] mangé avec luy Sa table estant de dix ou douze Couverts;
  - Que c'est dimanche que le Marechal [de France, Philippe] de Clairambaut [=Clérambault, Comte de P a l l u a u] doit espouser la Damoiselle [Louise-Françoise B o u t h i l l i e r] d e c h a v i g n y, mais la mort du S<sup>r</sup> f i e u b e t rend la condition du S.<sup>r</sup> [Nicolas] N i c o l a j plus avantageuse on assure que le mariage du [Armand Du Cambout] marquis de C o i s l i n sera bien tost Consommé avec la damoiselle [Madeleine D u H a l g o u e t] d e K e r g r é.
  - Que [Charlotte de M o r n a y, als Gattin des Maréchal de France, Jacques Rouxel, Comte de G r a n c e y d e M é d a v y] la mareschalle de grancé part au premier Jour pour aller trouver son mary qui c'est[!] bien remis avec madame Royale [gemeint der Herzogin von Savoyen, C h r i s t i n e d e F r a n c e], et espere de faire progres en Jtalie, la Court ayant pourveu a son secours, Et le S.<sup>r</sup> [Jean] B a l t [h] a z a r [d e G a c h e o] a desja passé les monts [gemeint die Pyrenäen, die er auf dem Weg nach Katalonien überqueren musste]; qu'un Courier Extraordinaire qui vient de gennes [=Genua] raporte que S.S. [I n n o z e n z X.] est decedé [Falschmeldung, der Papst verstarb erst am 7. Januar 1655!]
  - Que mercredi le parlement s'assembla pour le rapel des Exiles Et pour la continuation des deutes[!] des Rentiers mais le premier president [des Par-

laments von Paris, Pomponne de Bellière] estant indisposé on a remis l'assemblée a lundy, Et le S<sup>r</sup> le februre prevost de marchand [von Paris] s'est deffaict de sa charge de Conseiller de la Cour entre les mains du S<sup>r</sup> philippe s

- Les lettres de D'amvilliers [=Damvillers] du 19 asseurent que [der Lieutenant général Charles-François de Joyeuse, le] Conte de ... [Grandpré] avec 100 chevaux Et 200 fantasins de nostre garnison est allé escalader le poste ou estoit toute la gendarmerie du [Louis II de Bourbon] prince de Condé consistant en trois Compagnie croyoit[?] <sup>8</sup> estre en seureté les plus diligens voulans gagner les portes sont tombés dans les embuscades que Ce chef avoit mis dans les ... [?] <sup>9</sup> affin qu'il ne s'en savast[!] aucun comme il est arivé les Sieurs [François-César de Costentin, Comte] de Tourville[,] Basillac et les autres officiers sont pris comme les autres, que les troupes [des Maréchal de France, Abraham] faber [t] sont postees a deux lieues et n'attendent que les ordres de la Cour pour faire quelque entreprise,
- Que S. M. [König Ludwig XIV.] doit faire aujourd'huy la reveue de son Regiment des gardes [suisses oder françaises?] dans le bois de boulongne".

1) Irrtümlich mit "1641" datiert.

2) ~~plus de 1000 hommes de chevalerie et de 10000 hommes de pied~~

3) ~~à la grande jour~~

4) Unklar, ob teilweise durchgestrichen: ~~ay ont encore fait, que les~~

5) ~~ont fait leurs levés~~ = ont fait leurs levés?

6) ~~plus réservé~~

7) vgl. Rott/Repräsentation VIII 493f.

8) ~~compagnie croyoit~~

9) ~~avoit mis dans les embuscades~~

Von gleicher Hand wie AH 60/27 - AH 60, 322-324 - Blatt 324<sup>v</sup> leer

171

1654 Februar 20., Paris

A

NEUIGKEITEN, [WIE SIE GARDEHPTM. HEINRICH II. ZURLAUBEN DEM ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT II. ZURLAUBEN ZUGEHEN LIESS]

"- Les advis de la haye du 12<sup>e</sup> marquent que le Sieur [Pierre-Hector] Chanut [der franz. Ambassador in Holland] n'oublie rien pour Captiver les Esprits des Estats Generaux, & q'uon [=qu'on] ne faict point de doute qu'il